

**COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE**

**Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa  
séance du 23 septembre 2021**  
**(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 septembre 2021 à 20h00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire : réunion avec public limitée à 12 personnes.

Monsieur Dylan PELTIER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Dans le contexte sanitaire actuel, Madame le Maire rappelle que la commune a le souci d'appliquer les directives de Madame le Préfet.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 21 présents et 2 pouvoirs : Madame Christelle MEJRI donne pouvoir à Madame Régine MUNERELLE et Monsieur Jean-Luc DURET donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MOREL.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2021. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait exposé des points suivants :

**2021-09-00 : Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal**

Madame le Maire donne lecture des décisions suivantes :

- N° 07/2021 : Recensement de la population 2022 – Nomination d'un coordonnateur communal
- N° 08/2021 : Contrat avec l'agence SAFTI pour la vente du presbytère de la commune
- N° 09/2021 : Avenant n° 1 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 07 – Plâtrerie-faux plafonds pour un montant de 587,64 € HT

**2021-09-000 : Election d'un adjoint suite à démission**

La démission de Madame Régine MUNERELLE de sa fonction de troisième adjoint au Maire de la commune de Belleville-sur-Meuse a été acceptée par Madame la Préfète de la Meuse. L'adjoint démissionnaire doit être remplacé, le nouvel élu occupera le même rang que l'adjoint démissionnaire. Après avoir remercié Madame MUNERELLE pour le travail accompli dans le cadre de sa fonction, Madame le Maire procède à l'élection. Madame Emilie GARAND-MULLER se présente à l'élection du troisième adjoint. Les résultats sont les suivants : Emilie GARAND-MULLER obtient 13 voix, Marie-Christine GEHIN obtient 8 voix, 1 blanc et 1 nul. Madame Emilie GARAND-MULLER est élue 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**2021-09-49 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à fixer les taux pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade, soit 100 %.

**2021-09-50 : Création d'un grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe**

A l'unanimité des membres votants : décide de créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.

**2021-09-51 : Création d'un grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

A l'unanimité des membres votants : décide de créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.

**2021-09-52 : Création d'un grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

A l'unanimité des membres votants : décide de créer le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.

**2021-09-53 : Motion de soutien aux communes forestières de France**

Par 22 voix pour et un contre : autorise Madame le Maire à voter la motion pour le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

**2021-09-54 : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition eau potable transférée à la CAGV**

Par 22 voix pour et une abstention : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition entre la CAGV et la Commune au titre de la compétence « eau » permettant la prise en compte du transfert du stock de subvention.

**2021-09-55 : Dénomination des rues du Lotissement Besslotisse**

Par 15 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions, Monsieur Samuel AMBROSIO n'a pas pris part au vote car il est propriétaire d'une parcelle : autorise Madame le Maire à nommer le nouveau lotissement privé « Lotissement les Charrières » et de nommer les quatre rues ainsi : Rue des Palots, Rue des Vendanges, Rue des Sarments et Rue des vignobles.

**2021-09-56 : Avenant n° 2 au bail rural de Madame Ingrid PELTRE**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à rédiger l'avenant n° 2 au bail rural de Madame Ingrid PELTRE qui consiste à réduire 25 ares de la parcelle cadastrée section AL 412 lieu-dit « Au fraîcheur » qui est en forêt et qui est inexploitable.

**2021-09-57 : Décision modificative de crédits**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à ouvrir les crédits qui régularisent une opération comptable dans le cadre de la construction de la Maison de Santé.

**2021-09-58 : Contrat de maintenance de la téléphonie**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance pour le nouveau système de téléphonie de la Mairie avec LM Télécoms.

**2021-09-59 : Rétrocession exceptionnelle d'une concession au cimetière de Belleville sur Meuse**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à racheter la concession double B-A-0014/0015 du cimetière communal à Madame Reine-Elisabeth COURADOT.

**2021-09-60 : Conseil Municipal des Enfants**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à approuver la création du Conseil Municipal des Enfants.

**2021-09-61 : Vente du presbytère**

Par 17 voix pour, 5 voix contre et une abstention : autorise Madame le Maire à valider l'offre faite par l'agence SAFTI pour la vente du presbytère pour un montant de 110 000 €.

**2021-09-62 : Circuits de randonnées**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention d'autorisation de passage, d'aménagement et de balisage de nos chemins de randonnées entre la commune de Belleville sur Meuse et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Meuse.

**Informations diverses :**

- Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Madame la Préfète de la Meuse envoyé par l'ARS Grand Est qui sollicite la commune pour nommer deux référents « ambroisie », Madame Marie-Christine GEHIN et Monsieur Sébastien SPAGNUT sont nommés.
- Madame le Maire informe l'assemblée des travaux aux HLM du Parc des Sports.

**Questions diverses :**

- Monsieur Patrick MARTIN : débat sur parcelle appartenant à la SNCF (plan de 1870 et plan actuel)
- Monsieur Christophe OME informe l'assemblée sur le marché et la course cycliste « Ronde des Combattants » qui auront lieu dimanche 26 septembre prochain.

La séance a été levée à 21 h 45 mn.

BELLEVILLE-SUR-MEUSE,  
Le 28 septembre 2021

Madame le Maire,  
Marie-Paule SOUBRIER.

Affiché le 28 septembre 2021